

## ***Manière de conserver les oiseaux morts avec un air de vie<sup>1</sup>***

***Par Monsieur de Réaumur***

===

### **3<sup>e</sup> mémoire.**

#### **Manière de dessécher les oiseaux par le moyen de la chaleur des fours dans des attitudes qui leur donnent un air de vie.**

Les difficultés, qui ont été cause que les collections d'oiseaux, les plus capables de toutes de gagner des amateurs à l'histoire naturelle, ont manqué totalement jusqu'ici aux cabinets les plus riches dans les productions des autres genres ou qu'ils n'en ont eues que de très imparfaites, m'ont empêché pendant bien des années d'oser entreprendre de m'en procurer une. L'idée agréable que je m'étais faite du spectacle qu'offriraient des oiseaux de toutes les classes, de divers genres et de diverses espèces, réunis dans un même lieu, m'a fait voir avec regret les obstacles qui s'opposaient à ce que je puisse quelque jour jouir d'un charmant spectacle, et m'a fait naître un vif désir de savoir parvenir à les lever. Trois chefs principaux devaient être chacun l'objet de mes recherches et de mes expériences ; j'avais besoin qu'elles m'apprirent des moyens sûrs et d'un usage facile d'ôter aux oiseaux morts le principe de corruption qu'ils avaient dans eux-mêmes, et des moyens commodes de les préparer et dresser de façon qu'ils se présentassent à nos yeux comme s'ils étaient encore pleins de vie. 2° J'avais besoin qu'elles m'apprirent des moyens de les défendre contre les ennemis qu'ils ont parmi les insectes qui aiment à s'en nourrir, et qui travaillent avec une extrême avidité et trop de succès à leur destruction. 3° J'avais besoin enfin qu'elles m'apprirent des moyens de faire arriver des oiseaux morts des pays les plus éloignés dans un état qui permit de les faire figurer dans la collection avec ceux que notre canton ou des pays voisins peuvent nous fournir. [f°2]

C'est à ces trois chefs que se réduit toute la science de faire des collections d'oiseaux durables et très nombreuses ; et sur chacun desquels nous sommes parvenus à pouvoir donner des instructions qui ne nous semblent rien laisser à désirer. Deux mémoires suffiront pour détailler celles qui concernent les deux derniers chefs, mais nous serons obligés d'en accorder quatre au premier pour ne laisser ignorer aucun des moyens dont on peut se servir pour mettre les oiseaux hors de risque de se corrompre, et pour les bien dresser. Nous n'en rapporterons que de vérifiés par de longues expériences. Entre ces moyens il y en a qui méritent d'être préférés aux autres quand on est maître de choisir, mais dans diverses circonstances, et qui sont les plus communes, on n'a pas la liberté du choix. L'étendu avec laquelle ce premier article sera traité et méritait de l'être, nous mettra en état d'être plus courts lorsqu'il s'agira de plusieurs sortes de collections d'autres animaux, on n'aura presque à leur faire l'application de ce qui aura été dit au long pour celles des oiseaux.

Dès que les animaux ont cessé de vivre, dès que la circulation des liqueurs distribuées dans leurs chairs par des millions de petits vaisseaux a été totalement arrêtée, ces liqueurs qui croupissent ne tardent guère à fermenter et à se corrompre. Elles deviennent capables de dissoudre les canaux dans lesquels elles étaient contenues, la pourriture gagne, les parties solides sont détruites. Si ces liqueurs,

---

<sup>1</sup> Dans ses manuscrits, Réaumur n'indique pas le titre qu'il compte attribuer à cet ensemble de mémoires. Nous avons repris cette expression du 7<sup>e</sup> dossier, f°3.

si toute humidité étaient enlevées aux chairs avant que le désordre eût le temps d'être produit, si elles étaient parfaitement desséchées assez tôt, les chairs les plus délicates ne seraient pas plus en risque de se corrompre que les os et les plumes. [f°3]

Les premiers ennemis auxquels il faut songer à soustraire les oiseaux qu'on veut conserver sont les mouches. Il n'est que trop connu que pendant une très grande partie de l'année la corruption et la destruction des chairs des animaux morts sont accélérées par les vers que celles de diverses espèces y font naître. Non seulement ces vers consomment pour s'en nourrir la chair de l'endroit où ils se sont établis, ils y occasionnent de plus une prompte corruption et dans les environs, ce qui est assez prouvé par la mauvaise odeur qui s'en exhale pendant que ce qui en est éloigné n'en a pas encore pris une dont on soit désagréablement affecté. La chair attendrie par la pourriture est la plus à leur goût, il la leur faut plus faisandée qu'à nous. La chair saine résisterait davantage et peut-être trop à leurs dents. Les mouches auxquelles ils doivent la naissance en paraissent bien instruites, il n'en est aucune de celles dont il s'agit ici qui dépose soit des œufs soit des vers éclos sur un animal vivant, quelque invitées qu'elles y puissent être par son état de tranquillité. Mais nous devons admirer combien elles sont promptement averties par quelqu'un de leurs sens, par un odorat peut-être incomparablement plus parfait que le nôtre qu'un oiseau ou un quadrupède a perdu la vie ; avant que cet animal ait pour nous une odeur différente de celle qu'il avait vivant, quelques fois lorsqu'il conserve encore un reste de chaleur, elles savent qu'il a pris une disposition à se corrompre, et que les vers qu'elles doivent faire naître y trouveront une nourriture bien conditionnée ; elles n'hésitent point à les établir sur quelque partie de l'animal mort si récemment.

Une plaie faite à quelque partie d'un animal vivant y occasionne une corruption qui suffit pour la faire regarder par les mouches comme un lieu où leurs petits seront bien. Je me contenterai de rapporter un fait qui le prouvera assez. Une buse qui m'était arrivée en été par un carrosse de voiture, dans une cage, y avait été blessée ; lorsque je l'examinai à son arrivée, je lui trouvai à la poitrine près du dessous d'une de ses ailes, un trou où fourmillaient des vers déjà assez gros. La cavité qu'ils avaient creusée dans les chairs aurait pu contenir une petite noix. J'en tirai plus de 60 vers de ceux qui deviennent des grosses mouches bleues, et je fis périr ceux qui y étaient restés en lavant la plaie avec de l'huile de térébenthine. Elle fut nettoyée pendant quelques jours avec cette même huile et fut assez promptement refermée. L'animal [f°4] vivant, sain dans les parties externes, n'a nullement à craindre que les mouches lui donnent ainsi leurs petits à élever, mais si on leur en abandonne en été et surtout vers le commencement de l'automne quelqu'un de mort récemment, toutes ses chairs sont consommées par leurs vers, qui quelquefois n'épargnent pas les ligaments, et alors l'animal tombe par morceaux.

Ces mouches qui cherchent avec tant d'empressement des oiseaux et des quadrupèdes dont les chairs ont une disposition prochaine à la corruption se donnent bien de garde de faire naître leurs vers sur des chairs que leurs dents ne sauraient entamer, et dans lesquelles ils ne sauraient occasionner une fermentation propre à les ramollir. Si on parvient donc à dessécher parfaitement des oiseaux avant que les mouches aient pu s'approcher d'eux, on les aura mis pour toujours hors de risque d'être attaqués et détruits par leurs vers.

L'action seule de l'air en mouvement peut emporter assez vite toute l'humidité dont sont pénétrées des portions de chair très minces qui y sont exposées ; le vent peut les sécher en quelque sorte comme il sèche du linge mouillé. Si l'action du soleil se joint à celle de l'air, l'effet en est encore plus prompt ; et les mouches semblent le savoir, elles ne déposeront point les œufs sur une partie d'un animal qui doit être sèche et racornie avant que les vers eussent le temps d'éclore. C'est cette facilité avec laquelle des chairs minces peuvent être desséchées qui vaut aux cabinets ces oiseaux singuliers par leur extrême petitesse. [f°5] Les colibris, les oiseaux mouches qui sont la plus petite espèce de ceux-ci, arrivent en Europe des différentes autres parties du monde, très desséchés, et n'ont eu besoin pour l'être que d'être tenus pendant quelque temps au grand air, ou d'avoir eu pendant quelques heures

les rayons d'un soleil ardent. Ils pourraient même devenir suffisamment secs en peu de jours dans une chambre. Leur corps plus petit que celui de divers scarabées et que celui de grands papillons tels que ce papillon de la Chine dont les ailes sont vitrées, a moins d'humidité à perdre que le corps de ces différents insectes. On desséchera de même aisément à l'air les plus petits oiseaux de notre pays, le roitelet ordinaire et le roitelet huppé. On conserve la viande en été dans une espèce d'armoire pendue en l'air dont chacun des quatre cotés, au lieu d'un panneau de bois, a une toile très claire, un morceau de canevas ou de treillis. On veut que dans ces espèces d'armoires appelées *garde-manger* en quelques pays, l'entrée soit interdite aux mouches, et que cependant il y ait une circulation d'air. Je me suis utilement servi pour achever de dessécher des oiseaux de ces armoires, dans des circonstances dont j'aurai occasion de parler, après les avoir fait garnir de la gaze la plus claire que j'avais pu trouver. Lorsqu'en hiver on a une suite de jours pas trop humides, des oiseaux dont la grosseur est au-dessus de celle des roitelets, des mésanges, des serins, des linottes, des moineaux mêmes, et beaucoup d'autres petits oiseaux, étant simplement exposés au grand air ou même tenus dans une chambre, s'y dessèchent, leur chair prend cette dureté qui les met à l'abri des vers des mouches.

On voit assez souvent dans des maisons de campagne un oiseau pendu au plancher par le milieu du corps, et qui a été desséché dans la place même où il est. Cet oiseau plus gros qu'une alouette est de ceux qui fréquentent les rivières, et connu sous le nom de *martin-pêcheur*. Le grand éclat du bleu des plumes de son dos, a fait naître le désir de le conserver à ceux qui en avaient tués, et ce désir a dû être augmenté dans la suite par deux propriétés qu'on a cru lui avoir découvert.[f°6] On pense que mis dans une armoire ou dans un coffre, il préserve des teignes les étoffes de laine qui y sont renfermées. Je ne conseillerais pas pourtant de s'en fier sur cela à l'oiseau mort, je pourrai rapporter ailleurs les expériences incontestables qui ne me permettent pas de reconnaître en lui cette vertu. Qui est-ce qui a pu la lui faire attribuer ? Je soupçonne que l'on a rempli le corps des premiers qu'on a voulu conserver de certains aromates, tant pour mieux assurer leur conservation que pour leur ôter toute mauvaise odeur. Ces aromates en auront répandu une agréable mais très forte dans le lieu où l'oiseau aura été renfermé. Nous avons prouvé dans les mémoires de l'Académie que toute odeur pénétrante est contraire aux teignes. Si celle qui sortait du corps du martin-pêcheur embaumé a produit un heureux effet on l'aura attribué à l'oiseau même ; dès qu'il a été une fois en réputation de défendre les étoffes de laine contre les teignes il y sera resté malgré les expériences qui auraient dû en désabuser. On aime à continuer de croire ce qu'on a cru, surtout lorsque pour penser autrement il faut se détacher du merveilleux ou de l'utile.

Il ne paraît peut-être pas aussi aisé d'imaginer ce qui a pu conduire à lui accorder une autre jolie bizarre vertu. On prétend qu'en [en] ayant un, pendu au plancher avec un fil, on a l'équivalent d'un cadran à vent placé sur sa cheminée. L'oiseau mort sait connaître de quel côté vient le vent, et aime à tourner son bec vers ce côté ; son bec est une girouette. Si on voulait qu'il ne marquât que le vent de la porte ou de la fenêtre, il pourrait en être très capable, mais on lui donne trop de connaissances. Je ne nie pas néanmoins qu'on ait vu cet oiseau tourner son bec de différents côtés après des changements de temps, mais c'est par la ficelle à qui il pend que cet effet a dû être produit plus d'une fois ; la ficelle capable d'agir comme un hygromètre, se tord et se détord selon que l'air devenu plus humide l'humecte, ou selon que devenu plus sec, il emporte une partie de l'eau dont elle était imbibée. [f°7, 1/2] Quoiqu'il en soit des deux vertus attribuées aux martins-pêcheurs, quand on en a tué un, on n'y fait ordinairement autre chose pour le conserver que de le pendre par un fil ou une ficelle au plancher. Dans les saisons où les mouches se montrent, il y en a [a] bientôt quelqu'une qui va déposer ses œufs dans le corps de l'oiseau. Les vers qui en éclosent mangent ses chairs, souvent sans lui faire perdre sa forme, et cela quand les ligaments des principaux membres sont épargnés, et que la peau n'est pas trop attaquée. L'oiseau s'en dessèche même plus vite ; une fois desséché il est à l'abri des vers des mouches. Il subsiste tant qu'il n'est pas mis en pièces par des insectes qui ont de meilleurs dents que ces vers, qui par goût cherchent des chairs que le dessèchement a endurcies. [f°7 verso]

Les portes des maisons seigneuriales sont souvent désignées pour telles par des oiseaux de proie de différentes espèces, par des émouchets, des éperviers, des buses, des hiboux, etc. qui y sont attachés ; s'ils n'y subsistent pas longtemps ce n'est pas qu'ils n'y aient été assez bien desséchés par l'air et le soleil pour n'avoir plus rien à craindre des mouches ; ils résisteraient même à la pluie et au vent, mais quelques dures que leurs chairs soient devenues, elles le sont moins que les dents des insectes qui les aiment en cet état.

Les oiseaux attachés aux portes des maisons, [f°7, 2/2] les martins-pêcheurs, et les petits oiseaux d'Amérique, desséchés à l'air m'ont fait penser, il y a longtemps, qu'on pourrait dessécher plus vite des oiseaux de toutes espèces, sans les laisser exposés à être endommagés par les vers des mouches, qu'on n'aurait qu'à les mettre dans un four dont le pain aurait été tiré, lorsque la chaleur serait trop faible pour griller et roussir les plumes, et qu'en les y tenant pendant un temps convenable, et les y mettant à diverses reprises s'il était nécessaire, on les rendrait aussi secs qu'on le voudrait. Cette expérience était de celles du succès desquelles il n'y a pas lieu de douter. Au moyen de la chaleur d'un four, je desséchai parfaitement des oiseaux de différentes grandeurs. Les premiers sur qui je fis des épreuves, furent enfournés, étendus dans des paniers. Quand ils furent tirés du four, rien ne leur manquait du côté de leurs plumes, mais ils avaient le mauvais air qu'a tout animal mort et devenu raide. En se séchant ils ressemblaient à ceux qui ont été raidis par la gelée. En cet état où ils n'étaient plus en danger de se corrompre, ils pouvaient répondre aux vues d'un naturaliste qui ne se serait proposé d'en rassembler que pour les étudier, et les comparer les uns avec les autres à loisir, mais rassemblés dans un cabinet ils auraient mal représenté ceux dont nous avons fait imaginer [f°8] un bosquet rempli, ils n'y auraient pu paraître que tels que ceux qui sont étalés morts dans un marché.

J'eus ensuite recours à un expédient très simple ; je les enterrai dans du sable sec dont étaient remplis des vases d'une profondeur proportionnée à la hauteur que l'oiseau devait avoir, étant suffisamment élevé sur ses jambes. On se représente assez comment au moyen du sable le ventre était soutenu, comment le col, la tête, et les autres parties étaient contenus dans la position qu'on leur avait donnée. Ayant eu bien des fois lieu d'être content de ceux que je retirais du sable après qu'ils y avaient été desséchés, j'ai cru devoir indiquer ce moyen parce qu'on pourra y avoir recours dans des circonstances précises, et où l'on aura pas sous sa main le petit attirail nécessaire pour faire mieux et dont je vais parler dans le moment. Je dois pourtant avertir que si on n'y apporte pas assez d'attention, on manque de donner à l'oiseau qu'on enterre des attitudes justes, on le fait pencher plus d'un côté que de l'autre, les jambes ne se trouvent pas toujours placées comme on l'avait cru, et cela parce qu'on ne voit pas l'oiseau tout entier pendant qu'on l'ajuste. Quand on place le col, les jambes sont cachées, si on ne prend pas bien garde à bien disposer les plumes, celles du bas du col se trouvent séparées de celles du ventre ; il se fait là une profonde et large raie où la suite de l'arrangement des plumes est interrompue.

La simplicité de ce moyen par laquelle il me plaisait beaucoup, et le peu de temps qu'il demande ont peut-être été cause que je suis resté du temps sans m'aviser d'en employer un autre qui n'est guère moins commode, et guère plus long, par lequel on est sûr de donner aux oiseaux desséchés celle qu'on a voulu choisir des attitudes qu'ils avaient pendant leur vie. De les tenir campés sur leurs jambes comme ceux qui sont prêts à marcher, et avec les mêmes airs de col et de tête, ou comme ceux qui se disposent à voler.[f°9]

Tout cela se fait au moyen d'une petite machine que j'appelle *le métier à dessécher*. Si trop d'expériences ne m'avaient appris qu'on ne parvient à trouver les choses les plus simples qu'après des tentatives réitérées, je serais extrêmement surpris d'avoir songé si tard et qu'on n'eut pas pensé avant moi à se servir de ce métier avec le secours duquel la manière de sécher les oiseaux devient un petit art très sûr, très aisé à pratiquer, et qui laisse peu à désirer.

Le métier à dessécher ressemble en petit au travail d'un maréchal, l'oiseau y doit être soutenu en quelque sorte comme un cheval trop peu traitable l'est dans cette dernière machine. On en aura de

trois à quatre grandeurs différentes si on veut être en état de dessécher des oiseaux de toutes les tailles. Par la description que nous allons en donner, on jugera qu'on peut s'en fournir d'un bon nombre à peu de frais. La base de chaque métier est une petite planche qui doit être d'environ un tiers plus longue que l'oiseau qui sera posé dessus ne l'est depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue ; fut-elle une fois plus longue, il n'y aurait aucun inconvénient, et quelquefois il n'y en aurait pas quand elle serait plus courte que l'oiseau. Elle est moins large que longue. Sur cette planche s'élèvent quatre montants entre lesquels se trouve un espace carré long, plus grand que celui que l'oiseau peut remplir. La hauteur de chaque montant doit être telle qu'au moins elle excède celle où s'élève la tête de l'oiseau campé sur ses jambes dans une attitude naturelle, ayant ses pattes sur la planche. Il n'y aurait nul inconvénient à ce qu'ils fussent plus hauts. Chaque montant pourrait être rond, mais il est mieux qu'il soit taillé carrément. Lorsqu'il est en place, deux de ses faces doivent être parallèles aux bouts de la planche, et les deux autres à ses côtés. Tous quatre ensembles ils sont destinés à porter quatre ou six ou huit petites traverses selon le besoin. Supposons qu'on n'en ait donné que quatre au métier, ce qui suffit ordinairement, deux sont portées à même hauteur et parallèlement l'une à l'autre, et aux côtés de la base par les montants ; je les appellerai traverses des côtés, et je nommerai les autres, traverses des bouts [f°10, 1/2] parce qu'elles sont soutenues parallèlement aux bouts ou à la largeur de la base. Les traverses soit des bouts, soit des côtés enfilent les montants qui les portent. Chaque montant est percé d'outré en outré par deux files de trous disposés à différentes hauteurs. Ceux d'une des files le traversent depuis une des faces parallèles aux bouts de la base jusqu'à la face correspondante, et les trous de l'autre file le traversent depuis sa face extérieure parallèle aux côtés, jusqu'à l'intérieur. On voit assez la fin pour laquelle ces trous sont percés à différentes hauteurs : qu'ils servent à soutenir les traverses plus près ou plus loin de la base selon qu'on le juge nécessaire. Quand on assujettit les montants, il est bon de les faire passer chacun d'environ un pouce au-dessous de la base, au moyen de quoi elle est élevée sur quatre pieds qui se trouvent faits sans qu'on soit obligé d'augmenter le nombre des pièces de la petite machine. Au reste l'épaisseur des montants doit être proportionnée au poids des oiseaux auxquels le métier est destiné. Ceux des uns n'ont que deux ou trois lignes d'équarrissage, et ceux des autres en ont quatre à cinq. Il en est de même des traverses qui peuvent être rondes et à qui il suffit pour les petits métiers d'avoir le diamètre d'un gros fil de fer ; elles peuvent être faites de ce fil. [f°9 verso] Si l'on veut s'épargner la façon de percer les montants de trous propres à recevoir les traverses, on en est maître ; on peut arrêter chacune de celles-ci sur les deux montants qui les doivent porter, avec une ficelle à la hauteur la plus convenable. Quand les montants et les traverses sont d'un bois tendre il est encore plus commode d'attacher chaque traverse à chacun de ses montants avec un petit clou, de ceux qu'on appelle des pointes ou des clous d'épingle parce qu'ils n'ont presque pas de tête. Quand on trouve la traverse posée trop haut ou trop bas, on ôte les deux pointes qui la retenaient, et on l'assujettit plus haut ou plus bas soit avec les deux mêmes pointes, soit avec deux autres. C'est ce qui n'est pas plus long que de retirer une autre traverse des trous des montants par lesquelles elle passait pour la faire passer par deux autres. D'ailleurs les traverses sont plus fixes lorsqu'elles sont retenues par des clous que quand elles entrent dans des trous qui ne sont jamais assez justes pour qu'elles n'y ballottent point. Aussi je fais employer plus de ces métiers simples dont les montants ne sont pas percés, que les autres. [f°10, 2/2] Au reste, au moyen de tout métier à dessécher, il est extrêmement facile de mettre l'oiseau mort dans l'attitude où on aime mieux l'avoir, et de l'y faire rester pour toujours. On commence par coudre les doigts de l'une et de l'autre de ses pattes sur une carte, ou sur un morceau de carton lorsque la grandeur de ses doigts exige une plaque qui ait plus de surface et plus de solidité qu'une carte ordinaire. On a attention de les assujettir comme ils l'étaient lorsque l'oiseau vivant était posé dessus, de les tenir écartés les uns des autres et dirigés comme ils l'étaient alors. Deux points d'aiguille suffisent pour chaque doigt d'un petit oiseau ; on les multiplie ou on les fait avec un gros fil [f°11, 1/3] pour des oiseaux d'une grandeur un peu considérable. Je parlerai le langage reçu communément, qui me paraît préférable ici à celui des anatomistes, en

nommant les jambes de l'oiseau cet os droit qui est perpendiculaire au plan de la patte ou des doigts et que les anatomistes regardent comme une partie du pied. En un mot je désignerai par les jambes de l'oiseau les deux parties auxquelles tout le monde, les seuls anatomistes exceptés, donne ce même nom. On prendra bien garde en cousant les doigts des pattes de les placer de manière que les deux jambes se trouvent parallèles l'une à l'autre. [f°11 verso, 1/2] Si on n'aime pas que les doigts de l'oiseau soient à plat, comme ils le sont lorsqu'il est posé à terre, si l'on veut qu'ils soient contournés comme il les contournent pour leur faire embrasser une branche d'arbre sur laquelle il s'est perché, on roule la carte sur laquelle on les a cousu, en tuyau cylindrique, et avec quelques points d'aiguille on la fixe dans la figure qu'on lui a fait prendre. [f°11, 2/3]

Quand les pattes ont été cousues sur la carte ou sur le morceau de carton, l'oiseau est en état d'être mis sur le métier avec quatre petits clous, qui ne sont souvent que des clous d'épingle, on attache par les quatre coins la carte ou le carton quand on ne lui a pas fait prendre de courbure, sur la planche ou base du métier, à distance à peu près égale des quatre montants. J'appellerai « le devant » du métier le bout vers lequel la tête sera tournée. Quelquefois on juge au coup d'œil qu'il convient d'arrêter la carte plus près des montants de devant que de ceux de derrière. Si l'oiseau est grand et pesant, on emploie sept ou huit clous pour fixer plus solidement le carton. [f°11 verso, 2/2]

On s'y prend autrement pour la carte ou le carton qui a été roulé en tuyau cylindrique. On fait passer dedans un petit bâton dont le diamètre a à-peu-près celui de la cavité. On a eu soin auparavant d'aplatir un peu l'un et l'autre de ses bouts pour avoir plus de facilité à faire passer au travers de chacun un petit clou. Ces deux clous suffisent pour assujettir le morceau de bois et par conséquent la carte sur la base du métier.

Au lieu de fixer les doigts sur une carte plate, de les y coudre, on peut les fixer immédiatement sur la planche qui fait la base du métier soit en les perçant chacun avec un ou deux clous d'épingle qu'on fait entrer dans la planche, soit en employant des clous plus forts et à tête ; on se contente de faire entrer la pointe de ceux-ci dans la planche, mais chacun si près d'un doigt que lorsqu'il y est enfoncé davantage, une des moitiés du contour de la tête gêne le doigt de l'oiseau, et l'assujettit. [f°11, 3/3]

Dès que l'oiseau est arrêté par les pattes sur la base du métier, de quelque manière que ce soit, on est en état de travailler à lui donner une attitude naturelle. On commence à l'élever sur ses jambes, ce qu'on exécute au moyen d'une bandelette qu'on lui passe sous le ventre, près de l'origine des cuisses, après en avoir noué un des bouts sur une des traverses des côtés. On conduit l'autre bout de cette bandelette sur la traverse parallèle à la précédente, on la tire en haut jusqu'à ce que le ventre de l'oiseau soit assez élevé, [f°12] jusqu'à ce que la cuisse paraisse faire avec la jambe, l'angle qu'elle faisait lorsque l'oiseau en vie marchait ou était au repos sur ses pattes. On tortille alors ce second bout de la bandelette autour de la traverse, et on l'y noue. S'il s'agit d'un très petit oiseau, cette bandelette peut n'être qu'un fil, et pour les plus grands elle n'a besoin que d'être un ruban assez étroit.

La partie postérieure du corps se trouvant ainsi assez soutenue, c'est à l'antérieure qu'il faut songer, c'est-à-dire, à placer et à fixer la tête, le col et les parties qui sont au-dessous de ce dernier. Pour y parvenir il ne faut souvent qu'un seul fil. On fait entrer une aiguille où il est enfilé, dans la tête, entre l'angle postérieur d'un des yeux et l'oreille, et on la fait sortir de l'autre côté, à l'endroit opposé diamétralement à celui par où elle est entrée. On retire alors l'aiguille du fil, et on laisse celui passé au travers de la tête en dehors de laquelle chacun de ses bouts a une longueur à peu près égale. On leur en a laissé à l'un et à l'autre ce qui leur est nécessaire pour être entortillés et noués sur la traverse antérieure, ou sur un des montants qui la porte. Il est aisé d'imaginer que selon qu'on tient le fil plus ou moins lâche, ou plus ou moins tendu, et selon que la traverse antérieure est posée plus ou moins haut, qu'on élève plus ou moins la tête, on la dirige aussi plus ou moins devant selon que les pattes ont été attachées plus ou moins près des montants antérieurs. Quand on veut on tient le col vertical, et quand on l'aime mieux on l'allonge en devant. On peut aussi lui faire faire une S, comme la fait celui

de certains oiseaux. Quelquefois pour y parvenir on attache le fil à deux traverses placées au-dessus de celles des cotés auxquelles la bandelette est attachée.

Pour donner une attitude naturelle à bien des oiseaux et surtout à ceux qui sont petits, c'en est souvent assez de la bandelette qui soutient le corps, et du fil passé au travers de la tête. La traverse postérieure peut être utilement employée pour [f°13] maintenir la queue à la hauteur où elle doit rester. Quand elle ne peut produire cet effet, on l'obtient en faisant passer sous la queue ou sous le croupion un fil ou une bandelette dont on lie chaque bout à une des traverses des cotés, et qui a le degré de tension nécessaire pour ne pas laisser tomber la portée sous laquelle elle est posée. Pour les oiseaux grands et lourds ce n'est pas assez de mettre une bandelette sous le ventre, il en faut deux dont la seconde n'est pas placée loin de l'origine du col. Une attention qu'on ne doit pas manquer d'avoir lorsqu'on pose une bandelette, c'est de la faire passer dessous les plumes, de manière qu'elles la couvrent, et qu'elles restent flottantes. Sans cette précaution il paraît quelquefois un creux sur l'oiseau desséché qui aurait été marqué par la pression de la bandelette.

Si les jambes semblent avoir de la disposition à se porter en avant ou en arrière, si on craint qu'elles ne s'approchent ou qu'elles ne s'écartent l'une de l'autre pendant que le desséchement se fera, on va au-devant de ces petits accidents en attachant au milieu de chaque jambe et quelquefois immédiatement au-dessus du genou un fil qu'on attache tendu à un des montants, ou à une des traverses, et qui ne permet pas à la partie de l'oiseau à laquelle il tient d'aller du côté vers lequel elle paraît avoir de la pente. Si une des ailes a été cassée, si elle tend à descendre trop bas, on la remet en place et on l'y contient au moyen d'un fil qui fait une ceinture à l'oiseau sous laquelle les deux ailes se trouvent. Une pareille ceinture doit aussi être employée pour relever les plumes des ailes qui descendent trop bas ou pour arrêter les bouts des ailes de manière qu'ils accompagnent bien la queue.

Il serait très long et assez inutile de décrire tous les usages qu'on peut faire des fils pour varier et pour nuancer pour ainsi dire les attitudes ; comment on peut faire par leur moyen qu'un oiseau regarde de côté, qu'un autre élève la tête comme pour prendre une mouche, qu'un autre la tienne basse comme s'il ramassait du grain qui est par terre, qu'un autre ait [f°14, 1/2] le bec sous l'aile comme l'ont ceux qui dorment, qu'un autre tienne une de ses ailes élevée pendant qu'avec son bec il rajuste les plumes qui sont dessous. Enfin avec des fils passés et dirigés comme il faut, on peut tenir les ailes ouvertes et dépliées comme elles le sont lorsque l'oiseau vole, et encore comme elles le sont lorsque des oiseaux se battent. C'est le goût de celui qui ajuste un oiseau sur le métier qui décide de l'attitude où il le met, et il lui est toujours aisé de voir par quel nombre, et par quelle disposition de fils il y réussira quelque composée que soit cette attitude. Cela se sait et s'exécute sans en avoir fait un long apprentissage. Un curé d'auprès d'Hennonville y vint un jour pendant que la maîtresse du château s'occupait à préparer des oiseaux. Ce curé, né adroit, entreprit pour son coup d'essai de disposer deux moineaux sur le métier dans l'attitude de ceux qui se battent, allant l'un contre l'autre, leurs plumes hérissées et leurs ailes étendues. En une demi-heure les deux oiseaux furent ajustés devant moi. Ils s'attirent journellement les regards des curieux qui viennent voir mon cabinet. [f°13v]

En changeant la direction d'un seul fil on produit quelquefois dans la disposition d'une partie, un changement qui plaît. Quand ce ne serait que pour la variété, on peut aimer à voir des oiseaux qui ont la tête tournée vers un côté, qui n'ont pas le bec en devant, et quelquefois on est déterminé à donner par préférence cette attitude à l'oiseau parce qu'en lui faisant tourner la tête ou ce qui est la même chose, le col, on cache un endroit où les plumes manquent ou un où elles ont été maltraitées et ensanglantées par la blessure. Rien n'est plus simple que de donner cette position à la tête, et ce qui est la même chose au col de l'oiseau. Au lieu d'attacher un des bouts du fil qui soutient la tête à un des montants de devant et l'autre bout à l'autre montant, on attache un des bouts du fil au montant de derrière qui est sur la même ligne que le montant de devant autour duquel on n'a pas voulu le lier. Si on veut que l'oiseau ne soit posé que sur une jambe comme le sont souvent ceux qui dorment, un fil ou une petite corde met en état de tenir une de ses jambes dont on a eu garde d'assujettir la patte sur la

planche, appliquée contre le ventre. Si on veut que quoiqu'éveillé il ne pose que sur une patte parce qu'il tient de l'autre, et qu'il porte au bec un morceau ou quelque autre chose, attitude dans laquelle on voit souvent les perroquets ; c'en est une qu'on peut leur faire prendre aisément et qu'ont plusieurs des perroquets de mon cabinet. Veut-on que l'oiseau paraisse marchant, alors on ne fixe pas ses deux pattes sur une même ligne transversale, l'une est posée plus près que l'autre du devant du métier, il semble qu'il vienne de faire un pas en avant et qu'il aille en faire un autre. [f°14, 2/2]

Au reste, dès que les parties d'un oiseau ont été mises et arrêtées sur le métier dans les positions où on les a voulues, elles y sont pour toujours. Le desséchement les fixe dans la situation où on les a assujetties, et on ne pourrait les en retirer dans la suite sans les briser.

Quand les oiseaux ont été dressés et assujettis sur le métier, il ne reste plus qu'à les exposer à un degré de chaleur propre à faire évaporer peu à peu tout ce qu'il y a de liquide dans leurs chairs qui les tient souples et molles. Comme on cuit partout du pain, on peut avoir partout à sa disposition, et sans aucun frais, la chaleur convenable au desséchement des chairs. [f°14 verso] On la trouve dans un four quelque temps après que le pain en a été tiré ; il y en a où un quart d'heure après qu'il l'a été, on peut enfourner les oiseaux sans risque, et il y en a d'autres dont la chaleur n'est assez modérée qu'au bout de 24 heures. Nous verrons dans la suite les raisons de cette différence. [f°15] Il suffit actuellement de savoir qu'on n'exposera jamais les oiseaux à une chaleur dont il y ait quelque chose à craindre pour eux, si on mesure le degré de celle du four d'une façon plus simple et plus sûre qu'on ne pourrait faire avec le thermomètre. On y fera entrer une brique ou une petite planche sur laquelle on aura mis des plumes. Lorsqu'après y être restées pendant environ sept à huit minutes on les en retire sans qu'elles se soient grillées ni roussies, il n'y a aucun danger à enfourner les oiseaux. Après l'avoir fait on ne manquera pas de boucher la gueule du four afin qu'il se refroidisse plus lentement.

On juge assez que la chaleur a besoin d'agir plus longtemps sur les oiseaux selon qu'ils sont plus gros et plus charnus ; et on doit juger aussi que celle du four les dessèche d'autant plus vite qu'elle le conserve plus longtemps dans un degré approchant de celui auquel ils ont été d'abord exposés. On voit par là que nous ne devons pas être en état de donner des règles aussi précises et aussi générales qu'on le pourrait désirer sur le temps nécessaire pour rendre parfait le desséchement de chaque oiseau. Nous en donnerons néanmoins qui suffiront pour conduire assez sûrement à ne pêcher ni par excès ni par défaut. Lorsque les chairs des cuisses et surtout celles des ailes de l'oiseau qui vient d'être tiré du four, quoiqu'encore chaudes, cèdent peu ou point sous le doigt qui les presse, l'oiseau est suffisamment desséché. Lorsqu'il sera refroidi il paraîtra bien plus sec, alors ses chairs auront une raideur capable de tenir contre la pression du doigt. Mais si les chairs de l'oiseau chaud paraissent encore molles sous le doigt, on le remettra au four.

De petits oiseaux tels que des moineaux, des pinçons, etc. peuvent être desséchés en deux ou trois heures dans un four qui conserve bien la chaleur, c'est-à-dire dans un four où on doit attendre à les mettre qu'il y ait 24 heures que le pain en ait été tiré. Dans un pareil four, de gros oiseaux, et assez charnus comme des canards sauvages sont suffisamment secs au bout de neuf à dix heures. Un faisan, un coq, une pintade, un paon, ont demandé à être remis deux fois dans le four dont nous parlons, et à y rester chaque fois neuf à dix heures. Mais il y a des fours où l'opération est plus longue, savoir ceux où on peut faire entrer les oiseaux un quart d'heure après que le pain en est sorti. [f°16] Un four que l'on chauffait chez moi à la campagne, tous les jours au moins une fois, tant pour cuire le pain de la table que pour cuire celui des gens, était de ceux qui un quart d'heure après que le pain avait été tiré, n'avait plus qu'un degré de chaleur dont les oiseaux n'avaient rien à craindre. Ceux des petites espèces n'y étaient suffisamment desséchés qu'au bout de quatre à cinq heures, et ceux des plus grandes demandaient à y être tenus plus longtemps proportionnellement. J'y ai fait sécher cependant un oiseau qui tient bien son rang parmi les plus gros et les plus charnus, une outarde que j'eus la curiosité de peser, et dont je trouvais le poids de près de dix-huit livres. Mais elle fut mise cinq fois au four où elle resta en tout près de quatre-vingt heures. J'ai été étonné les premières fois que j'ai vu combien



l'opération était plus prompte à Paris dans un four de boulanger de gros pain dont il ne m'était permis de faire usage pour le plus tôt que 24 heures après que le pain en avait été tiré. Le maître de ce four, comme tous les boulangers de gros pain, n'en cuisait que pour en porter au marché du mercredi et du samedi. Il mettait le feu au four la nuit du lundi au mardi, et ne discontinuait d'y faire des fournées jusqu'au mercredi matin. Il en faisait 13 à 14 de suite. Il en faisait un pareil nombre depuis la nuit du jeudi au vendredi jusqu'au samedi matin. L'expérience a appris aux boulangers que plus le bois est sec, moins ils en consomment pour chauffer leur four. De là, plusieurs ont pris la pratique de remplir leur four de bois le mercredi et le samedi matin, c'est-à-dire dès que la dernière fournée de pain a été tirée. Ils ne défournent le bois du samedi que le lundi matin, ou qu'après deux fois 24 heures, mais ils défournent une fois plus tôt celui du mercredi, dès le jeudi matin. Je ne pouvais disposer du four du boulanger qui se trouvait heureusement placé vis-à-vis ma porte que deux jours de la semaine, le jeudi, 28 ou trente heures après que le feu y avait été éteint, et le lundi, plus tard de 24 heures que le jeudi. Comme je n'avais pas eu l'idée que je devais avoir de la chaleur dont il m'était permis de profiter, je croyais qu'elle ne produirait pas autant d'effet que celle du four dont je m'étais servi à la campagne. Je vis aussi avec surprise qu'elle en produisait un double au moins. Je n'avais pas assez fait attention qu'un four [f°17] qui n'est chauffé qu'une fois par jour ne doit pas être pénétré aussi avant par la chaleur, et être par conséquent aussi en état de conserver celle qu'il a prise que l'est un four qui à la vérité n'est chauffé que pendant environ trois jours dans la semaine, mais l'est 26 ou 28 fois, au lieu que l'autre ne l'est dans la semaine entière que sept à huit fois entre lesquelles se trouvent des intervalles qui lui donnent chaque jour le temps de refroidir.

Quand il ne s'est agi que de petits oiseaux que [je] craignais qu'ils ne se corrompissent avant le jour où je pouvais disposer du four du boulanger, je me suis souvent servi avec succès d'un de ces petits fours à pâtisserie qui ne manquent pas aux cuisines assorties de tout ce qui leur est nécessaire. Je me suis aussi servi de ce même four pour des oiseaux plus grands, ayant l'attention de le faire chauffer pendant un temps plus long pour faire pénétrer la chaleur plus avant dans les parois du four. C'est dans un pareil four que Mme la présidente Ogier a pris loisir à faire dessécher beaucoup d'oiseaux, non seulement des petites espèces, mais aussi de celles de grosseur au-dessus de la médiocre, et qui tous ayant été disposés sur le métier avec tout le goût et toute l'intelligence possible par des mains adroites, et cuits au point le plus convenable, ornent beaucoup mon cabinet, et montrent à quel degré de perfection ce petit art peut être porté, qu'il peut nous faire voir des oiseaux morts qu'on ne douterait pas qu'ils ne fussent vivants si on les voyait dans une volière, de quelque près qu'il fut permis de les regarder.

Rien n'est pourtant plus sûr que de se servir d'un four de boulanger qui n'est jamais chauffé que le même nombre de fois chaque semaine, et qui l'est toujours par la même quantité de bois. Quand on a été instruit de l'activité de sa chaleur par une première expérience, on l'est pour toutes celles qu'on aura à faire dans la suite. D'ailleurs il est bien agréable d'avoir sans embarras et sans dépense un four chaud, qui conserve plus longtemps sa chaleur que celui qu'on ne chaufferait que de temps en temps. Mais les boulangers qui font faire des fours très grands, les font faire pour cuire du pain avec le moins de dépense qu'il est possible, et non pour faire sécher des oiseaux ; ils en tiennent les voûtes plus basses qu'on ne les voudrait. Lorsqu'on vient à placer dessous de grands oiseaux et haut montés sur jambes, le métier est ordinairement plus haut et au moins aussi haut que l'oiseau ; s'il a plus de [laissé en blanc] pouces [f°18] il ne peut être mis droit dans le four. Il m'est arrivé plus d'une fois d'avoir à dessécher des oiseaux qui demandaient de ces métiers trop hauts, ce qui ne m'a pas fait renoncer à me servir de fours d'ailleurs si commodes. Il ne m'a pas paru qu'on dut désespérer de conserver à l'oiseau l'attitude qu'on lui avait donné, quoiqu'on fut obligé de tenir le métier sur lequel il était, très incliné dans le four, et même presque couché à plat sur un côté. Tout me semble se réduire à assujettir le corps par des bandelettes, et le col par des fils, de manière que lorsqu'on coucherait le métier sur le côté, la position d'aucune de ses parties ne fût dérangée. C'est ce que j'ai trouvé aisé à

exécuter. On s'assure qu'on y a réussi avant que de faire entrer l'oiseau dans le four, en couchant le métier sur une table, et même à dessein, avec secousses. Il y a une petite addition à faire au métier qui ne peut être mis dans le four qu'incliné ou presque couché, il faut lui donner du côté sur lequel il doit être posé un appui propre à mettre les plumes qui se trouvent du même côté hors de risque d'être grillées par l'âtre du four qui est plus chaud que l'air qui est autour des autres plumes. L'appui dont je parle n'est autre chose qu'une planche, aussi longue que le métier, et à peu près aussi large que les montants sont hauts. On l'arrête contre les montants d'un même côté, soit avec des clous, soit avec de petites cordes qui chacune, après avoir passé au travers de la planche par deux trous [ ? percés] vis-à-vis d'un montant est nouée sur ce montant. On choisira entre les manières simples d'arrêter cette planchette celle qu'on aimera le mieux. Avant que de faire entrer le métier dans le four, on y place deux ou trois briques bout à bout au moyen desquelles on est maître de donner un peu plus ou un peu moins d'inclinaison au métier selon que la partie de la planchette ajoutée qui pose sur les briques, est plus éloignée ou plus proche de la base du métier.

[f°17 verso] Les petites pratiques que nous venons de décrire donnent la faculté de faire sécher dans un four ordinaire de boulanger tous les oiseaux qui ne sont pas d'une grandeur assez excessive pour ne pouvoir pas passer avec le métier sur lequel ils sont dressés, par la gueule du four. Le nombre des espèces pour lesquelles cette porte est trop basse est bien petit, d'ailleurs on peut faire choix d'attitudes qui n'exigent pas que l'entrée du four soit si considérable. Au lieu d'élever la tête de l'oiseau, on peut la faire descendre jusqu'à terre comme pour y prendre de la nourriture. S'il est nécessaire on peut le faire paraître accroupi sur ses jambes. Il y en a peu d'espèces qui surpassent celle des paons en grandeur. La difficulté d'apprêter et d'assujettir les mâles de ceux-ci sur le métier est augmentée par la longueur de leur superbe queue ; aucun autre oiseau ne demande un métier si long. Cependant le premier paon mâle que j'ai entrepris de faire sécher dans un four de boulanger a très bien réussi quoique sa queue fût des mieux fournies et des plus complètes en toutes dimensions.

Les fours dont il s'agit sont plus bas à leur entrée que plus avant dans l'intérieur, aussi n'a-t-on quelquefois besoin de tenir le métier couché que jusqu'à ce qu'il ait été conduit par delà la gueule. On peut ensuite le redresser et l'oiseau n'en souffre point si on a eu la précaution en l'assujettissant de le mettre en état de soutenir ce petit choc.

[f°18 deux dernières lignes] Les oiseaux peuvent être mis sur le métier, tels qu'on les apporte, c'est à dire sans les avoir vidés, sans leur avoir ôté [f°19] les boyaux. L'opération de les retirer peut pourtant être faite lorsqu'on s'y est un peu exercé, sans que le ventre paraisse maltraité. Il est néanmoins encore plus commode de s'en dispenser, et l'expérience m'a appris qu'il n'y en avait aucun inconvénient à craindre, au moins pour les petits oiseaux. La durée de la chaleur qui enlève aux épais muscles des ailes et des cuisses ce qu'ils ont d'humidité sensible, semble devoir suffire pour dessécher les intestins bien moins charnus. Je dois pourtant dire que la capacité du corps et les parties qu'elle renferme sont ce qu'il y a de plus long à dessécher ; ce n'est pas précisément parce que l'air chaud qui environne continuellement l'oiseau ne peut pas circuler librement dans sa cavité intérieure, il y en a une autre cause qui y retarde positivement le desséchement. Cette cavité est une espèce de matras ou de ballon où se rendent les vapeurs qui ont eu plus de disposition à se porter vers l'intérieur qu'à l'extérieur. Celles qui sont arrivées sur la surface de cette cavité, s'y rassemblent et tombent en gouttes sur son fond. Le ventre que nous avons comparé à un matras ou à un ballon, peut l'être moins noblement, mais avec plus [de] ressemblance, à une lèchefrite qui reçoit le jus de l'oiseau qui cuit doucement. Ce jus tient humide les parties sur lesquelles il se rend, il s'y accumule jusqu'à ce qu'il ait trouvé, ou qu'il se soit fait, une ouverture par laquelle il puisse sortir. L'anus en est une toute préparée par laquelle le jus s'écoule lorsqu'elle ne se trouve pas posée trop haut. Quand le jus ne s'élève pas jusqu'à cette ouverture, il ramollit les parties sur lesquelles il séjourne, et y fait quelquefois un trou. Assez ordinairement il sort donc du corps de l'oiseau dont le desséchement s'est avancé une quantité quelquefois assez considérable d'une liqueur épaisse, qui n'est pas toujours un jus bien net ; elle

entraîne souvent avec elle des portions de la matière contenue dans les intestins, des morceaux d'intestin. Plus d'une fois j'ai vu des oiseaux qui avaient rendu jusqu'à leur gésier. La liqueur qui coule dans le ventre ne pouvait pas seule entraîner une partie [f°20] si grosse et si compacte, ce sont les parois de la cavité qui tendant à s'avancer vers son intérieur et à la rendre beaucoup plus petite, agissent sur les intestins et sur l'estomac ou le gésier, et les forcent à sortir hors du corps. Au reste l'oiseau qui est desséché par une chaleur vive se vide plus que celui qui l'est par une chaleur douce. Si on n'emploie qu'une chaleur très faible on dessécherait le plus gros oiseau sans faire rien sortir de son corps.

La liqueur qui s'écoule par l'anus est épaisse et brune, elle salit quelques plumes mais qui sont dans un endroit d'où on les peut arracher sans que l'oiseau en paraisse moins bien emplumé. On ne s'aperçoit pas que celles qu'on a cru devoir ôter lui manquent. Souvent la carte à laquelle les pattes ont été cousues est rendue malpropre par le jus qui s'est accumulé dessus et qui a pris une consistance solide. La malpropreté s'étend quelquefois sur les pattes mêmes, néanmoins on se trouvera rarement dans la nécessité de prendre la peine de laver celles-ci et de mettre une carte blanche en la place de celle qui a été salie si, après avoir assujetti l'oiseau sur le métier, on arrête sur le dessus de la carte un papier plié en plusieurs doubles, il y fera office d'une espèce de nappe qui reçoit tout ce qui tombe de malpropre.

Souvent on réussit à empêcher le jus de tomber sur les pattes et même sur la carte, et à le faire sortir plus tôt du corps qu'il ne le ferait, en lui donnant un écoulement par une ouverture autre que celle qui a été préparée par la nature pour la sortie de matières plus grossières. On n'a pour cela qu'à percer avec des ciseaux, un poinçon, ou avec quel instrument on voudra, la partie du ventre qui se trouve la plus basse. Au moyen de l'ouverture ainsi placée, le jus ne s'accumule ni ne séjourne dans la cavité intérieure, et n'en retarde pas le desséchement.

Le séjour du jus dans la capacité du corps est quelquefois cause que l'intérieur de cette cavité est humide, qu'une portion du dessous du ventre l'est, quoique tout le reste soit très sec. Après avoir introduit le doigt dans le corps par l'anus ou par l'ouverture qui en a tenu lieu, si on le frotte contre les parois de la cavité on l'en retire sali d'une matière brune et molle. Si [f°21] tout le reste est bien sec, on ne s'obstinera pas à remettre l'oiseau au four et à l'y tenir jusqu'à ce que cette cavité ne donne plus d'humidité, celle qui lui est restée s'évaporerait peu à peu lorsque l'oiseau sera mis dans le lieu où on le veut garder, elle n'occasionnera aucune corruption. La graisse qui fait partie du jus, et peut-être les sels qui y sont concentrés semblent propres à conserver les chairs qu'ils pénètrent. Ce qui est certain c'est que je n'ai point vu tomber en pourriture les parties des oiseaux d'ailleurs assez desséchées qui étaient restées molles parce qu'elles étaient imbibées de ce jus.

En général, il y a même moins d'inconvénient à ne pas dessécher parfaitement un oiseau qu'à le dessécher excessivement. Celui qui n'a pas été rendu sec à fond, le devient à la longue dans le lieu où on le garde. Le desséchement au four poussé jusqu'à un certain point rend trop cassantes celles des parties qui par le peu d'humidité qu'elles contenaient sont devenues suffisamment sèches longtemps avant que les autres le fussent assez. Le col, les doigts, les pattes entières, les jambes, le dessus du corps sont dans ce cas. Ces parties rendues trop sèches sont trop fragiles, elles le sont comme le verre. On ne manie presque jamais avec assez de précaution les oiseaux si secs, soit lorsqu'on les ôte de dessus le métier, soit lorsqu'on veut les assujettir dans la nouvelle place qu'on leur a destinée. On casse à l'un les doigts, à un autre la jambe, tantôt vers son milieu, tantôt à sa jonction avec la patte, ou à sa jonction avec la cuisse. C'est le col qu'on casse à un autre. Tel à qui on est tout étonné de voir deux bosses s'élever vers le derrière, ce sont les deux cuisses dont les ligaments ont été brisés. Quelquefois c'est toute cette partie osseuse de la carcasse qu'on nomme le croupion qui se détache. En partageant en deux une carcasse de poularde, de perdrix, de dindon, etc., on a appris qu'il y a un endroit où sa partie postérieure se sépare assez aisément de l'antérieure, c'est là que se casse presque toute seule la carcasse d'un oiseau trop desséché.

Les accidents dont nous venons de parler ne sont pourtant pas toujours sans remède. Le dérangement peut être réparé avec un peu de colle forte. Après avoir frotté avec cette colle la cassure de chacune des parties qui ont été séparées, on les applique l'une contre l'autre, et on les appuie et soutient [f°23, 1/2] de manière qu'elles ne courent pas risque de sortir de leur place avant que la colle soit sèche ; quand elle le sera il n'y aura plus rien à craindre pour les parties qu'elle tient réunies. Pour raccommoier les fractures des jambes il faut avoir recours à de petites jointures faites d'un ruban mince imbibé de colle dont on entoure les deux parties après les avoir ajustées l'une contre l'autre. La jarture ou ligature qui recouvre la cassure tient par la suite les deux parties solidement réunies. [f°21verso]

Les oiseaux desséchés avec soin ne diffèrent au plus à l'extérieur de ce qu'ils étaient pendant leur vie, qu'autant qu'un oiseau maigre diffère d'un oiseau gras de son espèce, différence que les yeux ne peuvent pas saisir dans ceux qui sont chargés de beaucoup de plumes, comme les hiboux, les canards, etc., et qui est peu sensible dans les autres. On peut pourtant faire en sorte que l'oiseau ne paraisse pas même amaigri par le dessèchement au moyen d'une petite attention que j'ai négligé d'abord, et que j'ai eue depuis que je suis devenu plus difficile à contenter par rapport aux grands oiseaux, et par rapport à ceux de grandeur médiocre. C'est de leur remplir le ventre de quelque matière autant pressée qu'il est possible comme de bourre ou de filasse, des terres fines comme des craies pourraient être employées à cet usage. La charpente osseuse se trouve par là soutenue, les cotés et les muscles qui y sont attachés ne font plus des efforts presque inutiles pendant le dessèchement pour se rapprocher, pour diminuer la cavité qu'ils renferment. Alors le volume du corps ne souffre aucune diminution sensible du côté du ventre.

Cette pratique a encore un avantage, la matière dont on a rempli le ventre s'imbibe du jus qui est poussé vers l'intérieur, ce qui soustrait une partie de celle qui tend à couler en dehors et à venir salir la carte sur laquelle les doigts sont arrêtés ; outre que la quantité de ce jus en diminuant parce que la bourre ou la filasse en ont pris, ces matières mêmes sont cause que l'évaporation se fait moins librement à la surface intérieure de la cavité, et qu'elle s'y fait par conséquent moins abondamment.

Pour les grands oiseaux, lorsque je veux qu'après être desséchés ils aient en apparence tout le volume qu'ils avaient avant que de l'être, je pousse plus loin l'attention à les rembourrer. Dans l'oiseau maigre, dans l'oiseau qui diminue de volume, les ailes se rapprochent du corps, elles le suivent. Pour obliger les ailes de conserver à l'oiseau son premier volume, je fais passer entre chaque aile et le corps un tampon de bourre de la grosseur et de la figure qu'on juge les plus convenables, on voit assez l'effet qu'il doit produire. Cette bourre est aussi cachée à nos yeux que celle qui remplit le corps. [f°22]

Un usage encore que je fais des matières propres à rembourrer, c'est pour maintenir le col et le jabot dans leur volume. On fait entrer celle qu'on a choisi par le bec et on la fait descendre avec un petit bâton jusque dans le jabot si on le veut, et dans cette quantité qu'on le veut. On en remplit aussi le gosier jusqu'à ce que le col ne paraisse pas plus distendu, et plus gonflé qu'il le peut être naturellement.

Il y a un cas où l'on fera fort bien de rembourrer ou plutôt de couvrir de bourre des parties extérieures. Les doigts de pieds et la partie d'où ils partent qu'on nomme vulgairement la jambe, étant peu charnus ils sont desséchés de reste, avant que les ailes et les cuisses le soient assez. Ils deviennent trop cassants lorsqu'on est obligé de tenir un gros oiseau très longtemps au four. On pourra les dérober à une partie de l'action de la chaleur en les couvrant d'une épaisse couche de bourre qui sera retenue autour de chaque jambe par les tours d'une bandelette, et sur les doigts par une carte arrêtée par ses quatre coins avec des clous sur la base du métier. Si la bourre est imbibée de jus de viande ou de graisse, elle empêchera encore mieux les parties sur lesquelles elle sera appliquée de se dessécher.

On trouvera sans doute cent autres petites pratiques auxquelles je n'ai pas pensé, qui contribueront encore à rendre les oiseaux desséchés plus semblables aux oiseaux vivants. [f°23, 2/2]

Quoique les métiers dont nous avons expliqué la construction soient aussi simples qu'on le peut désirer, il y a telle circonstance, à la campagne où on serait embarrassé à s'en procurer de tels presque sur le champ pour dessécher des oiseaux qui demanderaient qu'on en eut de tout fait. Si on manque soit de bois propre à en fournir les bases, les montants et les traverses, soit des outils nécessaires pour préparer et ajuster ces différentes pièces, on trouvera au moins tout ce dont on a besoin pour en faire de plus grossiers auxquels j'ai eu recours quelquefois. Un plat creux, une cuvette, en un mot tout vase de grandeur suffisante soit de terre soit de métal en fera la base. On le remplira de terre telle qu'on la trouve ordinairement dans les jardins ; on la pressera bien dans le vase. Dans cette terre, on plantera les quatre montants qui seront quatre brins de bois sec pris du premier fagot qui se présentera. Le même fagot fournira aussi des brins de bois propres à faire des traverses qu'on ajustera sur les montants avec de la ficelle. Il conviendra pour donner de la solidité à de pareils métiers d'y attacher huit ou au moins six de ces dernières pièces [f°27, 1/2] Enfin on se pourvoira d'un nombre suffisant de chevilles de bois, longues de deux pouces environ ; si leur tête a un crochet, elles en seront meilleures pour l'usage auquel elles sont destinées. On s'en sert pour arrêter sur la terre du plat la carte à laquelle les pattes de l'oiseau sont cousues. Cinq chevilles qui passeront au-travers de cette carte, et qui seront enfoncées en terre, assujettiront suffisamment la carte. Ces métiers grossiers sont les premiers que j'ai employés et les premiers que j'ai fais faire ; on s'en servira comme je l'ai fait avec succès. Ils ne sont pourtant ni aussi solides, ni aussi durables que ceux qui ont une planche pour base. [f°24]

Quelque simple et quelque facile qu'il soit de tenir les oiseaux morts assujettis dans des attitudes qui semblent leur rendre la vie, soit en se servant de métiers grossiers dont il a été fait mention en dernier lieu, soit en [en] employant de construits avec plus de propreté et de solidité, on peut imaginer d'autres moyens d'y réussir dont l'usage ne paraîtra pas moins commode, et le paraîtra peut-être plus à quelques-uns. Pendant que M. Hérisant était chargé des soins que demandait l'accroissement de mes cabinets quoiqu'il eut à sa disposition des métiers de toute grandeur à choisir, il s'en tenait plus volontiers à un expédient qu'il avait imaginé et qui les lui rendait inutiles ; un fil de fer plus ou moins gros et plus ou moins long, selon la grandeur de l'oiseau qu'il avait à dresser, et un morceau de planche étaient pour lui et peuvent l'être pour tous ceux qui aimeront à y avoir recours, l'équivalent d'un métier. Voici la manière de faire usage du fil de fer. On en prend un d'une grosseur qui le rende capable de résister au poids de l'oiseau, et à peu de chose près d'une longueur égale à la distance qu'il y a depuis l'origine des doigts de l'oiseau étendu sur une table jusqu'à la partie postérieure de la tête. Avec une lime on rend les deux bouts de ce fil de fer aussi pointus que le sont ces clous appelés des clous d'épingle. On fait ensuite entrer une des pointes de ce fil de fer dans la cavité du corps en la faisant passer si l'on veut par l'anus. On conduit le fil en le poussant tout du long de cette cavité, et en continuant de le pousser on lui fait enfiler le col qu'on doit supposer étendu en ligne droite. On ne cesse de faire aller en avant la pointe du fil que lorsqu'elle est parvenue à la tête. Une portion assez considérable de ce fil reste en dehors du corps, celle-ci est destinée à en être le support. On la plie à angle droit, immédiatement à l'entrée de l'ouverture par laquelle on a fait passer ce qui a été introduit dans l'oiseau. La portion du fil qui est en dehors est donc [f°25<sup>2</sup>] rendue par le pli, perpendiculaire au corps de l'oiseau qu'elle soutiendra dans une position horizontale, lorsque la pointe de cette portion de fil aura été engagée dans un morceau de planche que nous n'avons fait que nommer, et dont on a l'usage. Il est la base du métier qui n'exige de plus qu'un fil de fer. Avant pourtant que de fixer ce fil de fer sur la planche, on fait prendre au col la position qu'on lui veut, on le redresse plus ou moins, on l'incline, on le contourne comme on le juge à propos ; le fil de fer qui l'enfile lui permet de prendre la direction qu'on a choisi, dans laquelle il se conserve.

---

<sup>2</sup> L'enchaînement des folios n'est ici pas correctement mentionné sur le manuscrit, nous avons rétabli l'ordre convenable.

Il ne reste plus qu'à arrêter les pattes sur la planche, ce que l'ont fait en perçant chaque doigt, s'ils sont gros, d'un ou de plusieurs clous d'épingle ; s'ils sont petits, des clous sont enfoncés si près du doigt qu'une partie de leur tête recouvre le doigt, et l'assujettit suffisamment. On juge assez que la longueur du fil de fer visible qui sert de support à l'oiseau, doit être assez grande pour permettre aux pattes de poser sur la planche, et on juge de même que cette longueur serait trop grande si elle ne permettait un peu de flexion dans les articulations de la jambe et de la cuisse. Si le fil a été pris trop long, on le raccourcit, on lui fait une nouvelle pointe, c'est là l'affaire d'un coup de pince, et de quelques coups de lime.

On pourrait retenir ici les ailes dans la position où elles doivent être avec un fil ou un ruban, comme on a vu le faire pour celles des oiseaux sur un autre métier, mais M. Hérisant employait encore plus volontiers pour cela de petits brins d'un fil de fer dont la grosseur ne surpassait pas celle des grosses épingles. Il faisait passer deux ou trois de ces brins de fil d'une aile à l'autre au travers du corps. Les deux ailes se trouvaient ainsi très bien et très promptement assujetties.

[f°27, 2/2] J'ai donné pour règle que le four n'a pas un degré de chaleur dont on doive craindre pour l'oiseau qu'on veut y faire entrer, lorsque les plumes qu'on a retirées après y être restées sept à huit minutes ne sont ni grillées ni roussies. Cette règle est généralement vraie, les plumes de l'oiseau qui semblent être les seules de ses parties pour lesquelles on devrait avoir de l'inquiétude, ne souffriront nullement dans le four qu'on se sera assuré n'être pas trop chaud pour elles par l'épreuve indiquée. Mais il m'est arrivé plus d'une fois, et je ne m'y serais pas attendu, que le degré de chaleur qui n'a causé aucune altération dans les plumes en a produit une considérable dans le bec : celui de quelques oiseaux en est sorti contrefait par des boursouflures, quoique leurs plumes ne se fussent pas roussies. Cela est arrivé à des becs assez grands et qui semblent très compactes, un bec de pic, un de corbeau et celui d'une poule faisan. Ils ont boursoufflé comme la corne boursouffle sur les charbons ardents. La plus grande partie de la matière des plumes, même celle de leurs barbes, est aussi de la corne, c'en est une plus sèche, moins sensible aux impressions du feu que celle du bec, puisque les barbes malgré leur finesse résistent à une chaleur qu'un bec assez gros et épais ne peut soutenir. L'accident dont je viens de parler arrive rarement, et n'arrivera à aucun si, après l'épreuve de la plume on laisse encore un peu tomber la chaleur du four, ils y conserveront parfaitement leur figure.

[f°23verso] On doit préférer une chaleur qui demandera qu'on tienne l'oiseau dans le four quelques heures de plus, et s'il est gros, qu'on l'y fasse rentrer plus d'une fois, à une chaleur qui le dessécherait plus promptement.

En général, les couleurs des plumes pourraient souffrir quelquefois de cette dernière. Les plumes très blanches pourraient perdre quelque chose de leur beau blanc. Les autres couleurs sont plus en état de résister, et d'ailleurs il est plus difficile de s'apercevoir des légères altérations qui y seraient faites. Il est vrai cependant que les couleurs des plumes soutiennent un assez fort degré de chaleur. Dans le grand nombre d'expériences que j'ai faites, il n'y a eu que le beau rouge du pic vert qui m'ait paru trop tendre. Les premiers oiseaux de cette espèce que je fis sécher perdirent leur couleur de feu, ceux que j'exposai dans la suite à une chaleur plus modérée que celle qui avait agi sur les autres, conservèrent dans le four tout l'éclat, et toute la vivacité de leur rouge.

[f°29] Tout l'art de dessécher les oiseaux se réduit donc à les ajuster sur un métier, à les fixer dans quelqu'une des attitudes que prennent ceux qui sont en vie, et à les tenir dans le four exposés à un degré de chaleur trop faible pour roussir même à la longue leurs plumes et pour faire boursouffler leur bec, et cela jusqu'à ce que les chairs aient presque perdu leur souplesse. Des collections d'oiseaux ainsi desséchés avec soin paraîtront à nos yeux des collections d'oiseaux vivants. On est bientôt maître dans ce petit art qui donne tant de facilité à finir les ouvrages qui en sont l'objet que celui qui s'en occupe n'en peut être que très amusé. On a dû voir que les procédés qu'il prescrit sont très expéditifs, on jugera encore mieux combien ils le sont quand j'aurai ajouté que dans un temps où mes recueils ne méritaient guère ce nom, dans un temps où presque tous les oiseaux que je recevais n'y trouvaient

point des places occupées par d'autres de leur espèce, et dans des temps où l'on m'en envoyait en grande quantité parce que le froid les mettait hors de risque de se corrompre en chemin ; j'ai vu quelquefois trente, et quarante oiseaux de la grosseur des canards sauvages, dressés dans un même jour, par les mains adroites d'une demoiselle. Or quand les oiseaux sont une fois dressés, tout est fait pour l'artiste, car il ne reste plus qu'à les faire entrer dans le four et à les en faire retirer.

[Fin du dossier 3]